

INFORMATIONS sur les RESULTATS du Master 1- session de SEPTEMBRE

- 1/ Résultats des examens de la session de septembre 2013
 - 2/ Délivrance du diplôme
 - 3/ Réinscriptions administratives
 - 4/ Inscriptions pédagogiques
 - 5/ Consultation des copies
-

1/ RESULTATS DES EXAMENS

Les étudiants de toutes les universités devront se rendre sur le site

<http://ent.univ-paris1.fr>

Dans l'onglet « Scolarité », sélectionner « Mon dossier étudiant ». Plusieurs volets sont consultables : Etat Civil, Adresses, Historique de mes inscriptions à Paris 1, Calendrier des examens, **Notes et résultats**.

Adresse directe : <http://ent.univ-paris1.fr/resultats>

à partir du lundi 7 octobre 2013 à 11h

Un **relevé de notes** de la session de septembre 2013 est adressé par courrier à tous les étudiants qui se sont présentés à cette session. Veuillez prendre la précaution de faire des photocopies.

Seules les notes obtenues au cours de cette session apparaîtront sur le relevé. Pour les notes validées antérieurement, reportez vous aux relevés de notes des années précédentes.

Toutes les notes apparaissent sur 20 mais la moyenne est calculée en fonction des coefficients 1 ou 2 selon les matières

2/ DELIVRANCE DU DIPLOME

environ 6 mois après la publication des résultats

Les résultats seront adressés aux universités de rattachement respectives.

Les **diplômes** seront à réclamer ultérieurement à ces **universités de rattachement**.

Pour Paris 1 :

Le diplôme de **maitrise** sera à retirer à partir de fin 2013.

Maitrise mention droit public

Merci d'adresser votre demande, par courrier, accompagnée de la photocopie de vos relevés de notes, de la photocopie d'une pièce d'identité, d'une **enveloppe (format 21 x 29,7)** libellée à votre adresse, affranchie au **tarif recommandé en vigueur avec accusé de réception et d'un formulaire de recommandé déjà rempli à votre adresse** .

Le courrier est à adresser à :

Université Paris 1 - scolarité Master 1 en Droit - UFR 01- Bureau 416 - 12 place du Panthéon 75005 Paris

Maitrise mention droit des affaires/droit prive

Merci d'adresser votre demande, environ 6 mois après la publication des résultats, par courrier, accompagnée de la photocopie de vos relevés de notes, de la photocopie d'une pièce d'identité, d'une enveloppe rigide (format 21 x 29,7) libellée à votre adresse, affranchie au tarif recommandé en vigueur avec accusé de réception et d'un formulaire de recommandé déjà rempli à votre adresse.

Le courrier est à adresser à :

Université Paris 1 - CAVEJ - scolarité Master 1 - Service des diplômes - 17 rue Saint Hippolyte- 75013 Paris

Pour les universités partenaires :

Pour les diplômés des étudiants rattachés aux universités partenaires, se renseigner directement auprès de ces universités.

3/ REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Les étudiants de **Paris 1** pourront se réinscrire **à partir du 21 octobre 2013** sur le site de Paris 1 (reins-paris1.fr) et **jusqu'au 30 novembre 2013**.

Réinscription dans les autres universités pour 2013/2014

Pour se réinscrire, les étudiants doivent prendre contact avec le service des inscriptions administratives de leurs universités respectives lorsque celles-ci auront pris connaissance des résultats obtenus au Cavej (environ 10 jours après la publication des résultats)

4/ INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Si vous êtes redoublant, pour avoir connaissance des dates d'inscription pédagogique et de la liste des pièces à produire en Master 1 vous devrez consulter notre site e-cavej.org dès que vous serez en possession de votre carte d'étudiant 2013/2014. Ces dates figureront sur notre site internet vers la mi-octobre 2013.

Tarif de redoublement en master1 (maîtrise) pour les étudiants déjà inscrits administrativement et pédagogiquement au Cavej en 2012/2013: 200 euros

Rappel du règlement :

Les étudiants défaillants ou ajournés qui se réinscrivent au Centre conservent

-1.le bénéfice des unités ou des semestres validés

-2.le bénéfice des notes égales ou supérieures à la moyenne dans les unités ou semestre non validés.

Vous pourrez consulter les plannings de travail sur notre site internet et assister aux regroupements avant même d'avoir procédé à l'inscription pédagogique au CAVEJ.

5/ CONSULTATION DES COPIES

Vous êtes priés de **vous inscrire** pour cette consultation par mail à : asarezza@univ-paris1.fr en précisant vos **noms** (nom de jeune fille pour les femmes mariées),
votre **université**
votre **option de master**
et la **matière**

FONCTION PUBLIQUE: LUNDI 14 OCTOBRE A 14H

DROIT DU SERVICE PUBLIC : LUNDI 14 OCTOBRE A 14H

DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES: JEUDI 17 OCTOBRE A 10H

CONTRATS ET MARCHES PUBLICS: date encore indéterminée

DROIT INTERNATIONAL PRIVE II: JEUDI 17 OCTOBRE A 10H

DROIT BANCAIRE: JEUDI 17 OCTOBRE A 14H30

DROIT DES SURETES : VENDREDI 18 OCTOBRE A 11H

DROIT JUDICIAIRE PRIVE: VENDREDI 18 OCTOBRE A 11H30

DROIT FISCAL: date encore indéterminée

DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE: date encore indéterminée